



Après avoir pris connaissance de l'ensemble des informations présentant la nature et l'étendue des obligations que je contracte avec l'association AIRBORNE CENTER, je soussigné Baudry Jean-François déclare :

- * Avoir lu et compris les statuts de l'association AIRBORNE CENTER et en accepter sans conditions l'intégralité des articles.
- * Avoir lu et compris le règlement intérieur de l'association AIRBORNE et en accepter sans conditions l'intégralité des articles.
- * Avoir lu et compris la présente convention de prestations et accepter sans conditions l'intégralité des articles.

Fait à Besséjy le 20/10/2024.

Signature de l'adhérent précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

Lu et approuvé.

Pour l'association AIRBORNE CENTER, le Président, Jean-François BODET

Jean François BODET



CONVENTION DE PRESTATIONS

CONDITIONS GENERALES

Les présentes conditions générales de la convention de prestations de l'association A - CENTER sont conclues entre,

D'une part : l'association A -CENTER domiciliée au 106 boulevard Clemenceau, 59510 Hem (Département du Nord - 59), numéro d'identification R.N.A W662005544, numéro de parution 20120003, représentée par son Président Monsieur Jean François BODET.

Téléphone : 03 20 94 14 14

E-mail : airborncenter.france@gmail.com

Site internet : <http://www.airborncenter.com>

Et d'autre part :

Nom : Produtay

Prénom : jean Philippe

Adresse : 1 Rue du Marlin

Ville : Boulogne-Billancourt

Code Postal : 92172

Pays : France

Téléphone : +33 6 11 81 60 13-1912

E-mail : jprodutay @abperformances.com

ARTICLE 1-0

Les présentes conditions générales de la convention de prestations de l'association A -CENTER régissent l'ensemble des prestations et réservations proposées par l'association A -CENTER.

Les parties conviennent que leurs relations seront exclusivement régies par la présente convention, ainsi que le règlement intérieur et les statuts de l'association A -CENTER, ce à l'exclusion de toute autre condition. Toute réservation ou commande effectuée auprès de l'association A -CENTER implique l'adhésion totale et sans aucune réserve aux présentes conditions générales et, éventuellement, aux conditions particulières ou spécifiques à une ou plusieurs prestations proposées aux adhérents.

ARTICLE 1-1

Les présentes conditions définissent les modalités et obligations réciproques des parties.